

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022 A 17H00 EN SALLE DU RESTAURANT SCOLAIRE DE MOIDIEU-DETOURBE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Présents :

les élus du Cme, Céline Messina, Romaric Petit, JC Vittes référent panneaux et Jacques Nocenti membre de la commission scolaire

Excusés : M. le maire C. Petrequin, Valérie Freydier, Martine Greiner

Absent : Ethan Vonlanthen

ORDRE DU JOUR

Retour "commission menus"

Ana nous a accompagné, Valérie et moi-même, à la dernière commission menus de l'année à Eyzin-Pinet en présence du chef de restaurant, des représentants des communes partenaires à la convention de la centrale de cuisine.

Nous avons fait nos retours sur les menus précédents et en conclusion il a été décidé :

- de ne plus acheter de tomates en période hivernale (pas de goût)
- de ne pas renouveler la recette "omelette de chips" qui n'a pas convaincu (preparation et texture peu concluante)

A partir du 8 décembre, c'est le chef cuisinier qui livrera les repas. Un agent partira prochainement en retraite et sera en congés de fin d'année. Une annonce paraîtra afin de pourvoir le poste.

Très peu de retour négatif, les enfants sont relativement contents des menus élaborés. Les adultes aussi ! Les menus pour la période du 03.01.23 au 03.02.23 ont été choisis et seront en ligne sur le site web de la mairie et consultable au restaurant scolaire.

Dès que la date de la prochaine commission sera connue un autre élu du CME y participera.

Projet "panneaux de signalisation"

1) L'image :

Une ébauche du dessin représentant "un groupe de personnes" a été présenté aux élus. Un long débat

en a découlé. En effet, nous avons décidé d'y faire apparaître :

- une famille (parents, 1 enfant), si possible, une poussette avec une maman
- 1 personne âgée
- 1 animal

Nous demanderons à Gilles Rozier, membre de la commission scolaire, de bien vouloir retravailler l'image avec les critères souhaités.

Le fond de l'image sera jaune fluo afin que le panneau soit vu par les automobilistes.

Le message : PRUDENCE FAMILLE sera écrit en noir sur fond jaune et la taille de police devra être ajustée.

2) les panneaux :

La dimension retenue pour chaque panneau sera de : 45 X 60 cm

A cela devra s'ajouter le support en fonction de l'emplacement choisi. Pour un panneau installé sur une surface dure, il faudra prévoir une hauteur réglementaire et de même si nous installons des panneaux sur une surface enherbée.

La matière choisie : ALU DIBOND, Anti-UV

3) Les emplacements :

Les élus désirent que les panneaux soient installés aux abords des parkings des écoles, arrêts de bus, passage piétons.

Plusieurs lieux choisis : Mille-club, descente de Septème, entrée parking école élémentaire (la bascule), arrêt de bus La Détourbe.

Nous avons des plans de situation de la commune qui nous permettront de nous rendre compte de la pertinence des emplacements souhaités. Nous irons sur place voir ces possibles emplacements et ferons un retour aux élus à la prochaine réunion.

4) La quantité :

JC Vittes, notre référent, doit demander un devis pour connaître le coût des panneaux puisque nous avons choisi la taille et la matière.

En fonction de celui-ci nous déciderons du nombre de panneaux que nous pourrions installer sur la commune.

Fin de la séance 18h15

Je souhaite à tous les élus de bonnes vacances !

Passez de très belles fêtes de fin d'année.

Rendez-vous l'année prochaine !